

Les Échos Lauranais

AVRIL
2016



JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

EDITO

Dès le début de leur histoire, les peuples ont été confrontés à la violence dont l'une des variantes peut s'apparenter au terrorisme. A travers les époques, cette notion varie selon les objectifs poursuivis par ceux qui utilisent ce moyen pour conquérir ou conserver le pouvoir.

Aujourd'hui, les auteurs des crimes atroces qui font la une des journaux d'informations se revendiquent d'un type de religion dont ils appliquent les règles d'une façon intégriste. Ils ont même le projet fou de voir le monde adhérer à leur dessein. Folie !!!

Les peuples sauront, comme ils l'ont toujours fait, trouver suffisamment de ressources pour résister à l'horreur et rester debout.

Perpétrés depuis de longues années loin de chez nous, les attentats, comme on pouvait le redouter, ont fini par être commis au cœur de nos pays qui ont ainsi subi plusieurs vagues de violences.

Nous voulons ici rendre hommage à toutes les victimes innocentes qui ont été frappées et dire notre solidarité envers leurs proches aujourd'hui dans la peine.

Jean Loubat,
Maire de Laure

■ CÉRÉMONIE DU 19 MARS ■

Le samedi 19 mars, le Conseil municipal a invité la population à participer à une cérémonie commémorative du 19 mars 1962, au cours de laquelle, il fut rendu hommage « à toutes les victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats au Maroc et en Tunisie ». Un hommage particulier a été rendu aux trois jeunes Lauranais qui y ont perdu la vie.

Certes, ce jour-là ne fut pas la fin de la guerre. Le fait qu'il y eut de nombreuses victimes dans les mois qui ont suivi, notamment parmi les pieds-noirs et les harkis, est indiscutable. Cette date est avant tout celle du cessez-le-feu, décidé par les accords d'Evian, signés la veille et qui actaient la fin du conflit et l'indépendance de l'Algérie.

A l'époque, cette décision avait été largement approuvée, lors du référendum du 8 janvier 1961, par près de 75% d'électeurs français. Mais ceux qui la désapprouvaient et ne voulaient pas reconnaître ce ralliement de la majorité de la population et la victoire politique et diplomatique du FLN ont cherché à s'y opposer par tous les moyens. Les « jusqu'au-boutistes » de l'Algérie française ont constitué, dans l'Espagne du général Franco, une organisation, l'OAS, qui a voulu empêcher cette issue en pratiquant un terrorisme qui, au lendemain des accords d'Evian, a redoublé de violence : attentats, assassinats, enlèvements, destructions... de leur côté, les harkis, désarmés, furent poursuivis par le camp du FLN triomphant.

Il faut le dire, les européens d'Algérie et les harkis, furent tous victimes de représailles et d'exactions au lendemain du cessez-le-feu.

Les pieds-noirs durent être rapatriés en métropole en laissant derrière eux tout ce qui faisait leur vie. En ce qui concerne les harkis, victimes d'exécutions sommaires et de représailles, ceux qui réussirent à parvenir jusqu'en métropole, furent accueillis dans des camps d'hébergement aménagés à la hâte.

Une autre dimension du 19 mars 1962, et non des moindres, réside dans l'arrêt d'un projet politique né en 1830 sous la monarchie de Juillet, la fin de l'aventure coloniale de la France.

Aujourd'hui, après toutes ces années, vouloir dépasser la « guerre des mémoires » fait sens. Il est temps de changer d'époque.

Bien sûr, les tenants de projets politiques dont le contenu ne semble décidément résider que dans la mise en avant tout ce qui peut « cliver », se sont empressés de se saisir de l'événement pour tenter de l'exploiter.

■ RÉHABILITATION DE LA PLACE DU RAVELIN ■

Depuis plusieurs années, la réhabilitation de la Place du Ravelin restait un objectif pour les équipes municipales successives.

Maintenant que la plupart des travaux sur la voirie, les réseaux et les bâtiments publics qui présentaient un degré d'urgence ont été menés à terme, c'est sur ce lieu emblématique de la vie lauranaise que se porte l'attention des élus. Des dossiers ont été déposés pour enclencher la procédure, obtenir les autorisations et l'appui de nos partenaires financiers.

La réflexion est lancée. Un architecte paysagiste a été chargé de proposer un projet. Les élus et quelques-uns de nos concitoyens, consultés, ont pu soumettre leurs remarques.

Lorsque le projet sera bouclé, il sera présenté à la population lors d'une réunion publique..



■ FINANCES LOCALES ■

Les résultats de l'exercice comptable 2015 clôturé le 31/01/2016 ont été approuvés à l'unanimité par le Conseil Municipal réuni en session ordinaire le 15 mars 2016.

Les produits de la section de fonctionnement s'élèvent à 1 407 258 € pour 1 054 616 € de dépenses, soit un excédent annuel de 352 642 €. La section d'investissement enregistre 740 004 € de recettes pour 623 031 € de dépenses soit un excédent de 116 973 €.

Après intégration des résultats reportés de 2014 et affectation d'une somme de 335 459 €, montant de notre autofinancement, nous disposerons au budget 2016 d'un excédent de fonctionnement cumulé de 176 069 €.

L'encours de la dette, hors syndicat s'élève à 802 352 € soit 734 € par habitant, ratio qui nous situe dans la moyenne des communes du département et de la région de notre strate démographique.

Notre politique en matière d'endettement est calquée sur l'évolution des marchés financiers. Actuellement compte tenu de la faiblesse des taux d'intérêts 1,65 % en 2015, nous pouvons emprunter plus à charge financière constante. Notre trésorerie présente au 31/12/2015 un solde de 338 358 € et notre fonds de roulement s'élève à 338 002 € soit 309 € par habitant. L'aide aux associations à travers les subventions représente 24 170 €.

Les travaux en régie s'élèvent à 85 000 €. Notre capacité d'autofinancement nette de remboursement des dettes bancaires, indicateur de gestion par excellence s'élève à 266 869 €.

Cette situation nous permet d'impulser une politique d'investissement ambitieuse sans augmenter la pression fiscale dont les taux sont inchangés depuis 2007.

22,51 % pour la taxe d'habitation

36,59 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties

102,08 % pour la taxe foncière sur les propriétés non-bâties

Pour le département de l'Aude, les taux moyens constatés sont respectivement de 27,13 % ; 33,59 % et 108,82 %.

Au cours de l'exercice 2015, nous sommes intervenus notamment sur :

Les bâtiments communaux :

- Mairie : Finalisation de l'étude d'aménagement intérieur et d'accessibilité du bâtiment. Les travaux devraient être réalisés en 2016.

- Foyer : paiement des dernières factures relatives à l'accessibilité du bâtiment, la mise en place d'une cuisine équipée et d'un WC pour personnes handicapées.

- Ecole : Aménagement d'une classe.

- Anciens Bains Douches : Travaux d'accessibilité du bâtiment, façade et aménagements intérieurs.

- Local Groupama : Aménagements intérieurs et extérieurs pour une mise à disposition dans le cadre de l'ouverture d'un commerce.

- église : Travaux en cours relatifs à la réfection des vitraux de part et d'autre du vitrail axial restauré précédemment.

- Halles : Réfection façade.

Les réseaux et espaces verts :

- Programme voirie, réalisé par le SIC sur le parvis de l'église, la rue Notre Dame, rue de la Brèche, rue des Acacias et la rue des Cathares.

- Programme Electrification réalisé par le SYADEN sur le poste Basse Tension Le Moulin. Enfouissement des réseaux éclairage public et télécom.

- Illumination de Noël par les services techniques.

- Lac : Mise en place d'un parcours santé et remplacement de la passerelle.

- Stade : création d'un parking et d'un city stade.

Acquisitions Biens meubles et immeubles :

- Mobilier et matériel administratif.

- Ordinateurs.

- Matériel voirie (tondeuse, aspirateur de feuilles)

Ces réalisations de 2015 sont dans la lignée des budgets des exercices précédents et nous confortent dans la pérennité de la politique financière mise en place.

L'Adjoint aux Finances.

Emile RAGGINI

■ DÉPÔTS DE PAIN ■

En fin d'année 2015, la fermeture de la boulangerie avait surpris et inquiété nombre de nos concitoyens. Aujourd'hui, après quelques mois, la population est rassurée : la boucherie MERCIER et l'épicerie « le Panier de Laure » tenue par Angélique BURGAT assurent la vente de produits de boulangerie sous forme de dépôt de pain. On peut trouver à volonté dans ces commerces : plusieurs types de pains, viennoiseries, pâtisseries...

Si la perte d'un commerce de proximité est toujours douloureusement ressentie, la difficulté qui peut en résulter est compensée lorsque des solutions alternatives sont possibles. Et que, bien sûr, la clientèle adhère à ces changements, confortant ainsi les interventions de la Municipalité comme cela fut le cas lors des fermetures de la boucherie Hille et tout dernièrement de l'épicerie Maurel.

■ COVALDEM ■

Depuis le 1^{er} janvier 2013, le COVALDEM, col-

AGENDA

Vendredi 22 avril

à 18h à la Maison des Associations.

FENG-SHUI : « La Route du soi »

Sujet de la conférence : comment les énergies d'un lieu de vie impactent notre vie.

Intervenante : Estelle Nicolai, experte en Fengshuisuivi d'un débat autour d'un apéritif convivial. Entrée gratuite

Samedi 23 avril - Cinéma

– A 16h, un film d'animation produit par les ateliers Disney pour les heureux vacanciers : Zootopie.

Zootopie est une ville qui ne ressemble à aucune autre : seuls les animaux l'habitent...

– A 21h, Marseille. Film de Kad Merad
Devant l'insistance de son frère Joseph, qu'il n'a pas revu depuis 25 ans, Paolo se résout à abandonner pour quelques jours sa vie calme et harmonieuse au Canada, pour revenir à Marseille au chevet de son père accidenté.

lectivité intercommunale née de la fusion entre le SMICTOM du Carcassonnais et le SYDOM 11 est en charge de la collecte, du transport et de la valorisation des déchets ménagers produits dans nos communes.

Cette mission occasionne un impact financier de plus en plus lourd pour cette structure compte tenu d'une part de l'augmentation du tonnage de déchets produits mais aussi, il faut bien le dire, du comportement irresponsable d'usagers qui n'observent aucunes des consignes de modération demandées : conteneurs collectifs emplis de déchets volumineux qui auraient nécessité un apport en déchetterie, pas de tri sélectif... Le COVALDEM a dernièrement rencontré les élus locaux en proposant dans un premier temps des aménagements pour rationaliser le coût des collectes.

Dans un premier temps, les collectes de recyclables seront réorganisées. Ainsi, à partir du 4 avril, sur le village, les sacs jaunes seront collectés le jeudi matin non le mardi matin.

■ AVIS AUX PARENTS ■

Les familles lauranaises qui recherchent des assistantes maternelles sont informées que des intervenantes agréées par le Conseil Départemental, sont disponibles sur notre commune.

Il s'agit de Mesdames Marie-Françoise GONZALEZ, Valérie LAIR, et Christelle LAURENT. Leurs coordonnées sont disponibles en mairie.